

En ce début d'année, tout le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2022. Les souhaits traditionnels de bonne santé présentent encore cette année une actualité particulière, et je souhaite vraiment que nos enfants et petits enfants ne deviennent pas, à leur tour, les victimes de cette fichue crise sanitaire, pour leur santé, leurs études, leur travail, leurs relations sociales.

Bonne Année à tous

Pascale GOBERT

La vie de l'ADIR-MSA

Réunion du Conseil d'Administration

Le 14 décembre 2021, le conseil s'est réuni en visio ; il a arrêté les comptes 2021, pris acte des nouvelles adhésions, préparé l'assemblée générale de début d'année prochaine, examiné les projets pour 2022, fait le point sur la communication de l'association.

Ces points sont détaillés ci-dessous.

1. Les aspects financiers :

les cotisations constituent l'essentiel des recettes ; valorisées à 40 € par membre, moins 10 € de ristourne du fait de la faible activité en 2020.

Les charges sont inférieures aux prévisions, du fait de l'absence de réunion de conseil en présentiel et grâce la prise en charge par la CCMSA des frais d'édition et d'expédition de la LETTRE. En charges figure également la participation de l'ADIR-MSA à la journée de Rennes pour 610 €.

Pour 2022, le budget est bâti sur les mêmes principes : cotisation maintenue à 40 € avec une ristourne exceptionnelle de 10 € ; participation à une rencontre régionale.

2. Les adhésions :

L'ADIR-MSA a 82 adhérents en 2021 (versus 77 en 2020)

3. L'assemblée générale : (la convocation est jointe à la présente lettre)

Dans la mesure où l'AG organisée l'an dernier par visio conférence a permis à une quarantaine de membres de se connecter, il est décidé de renouveler cette modalité d'organisation de l'AG.

Outre l'intervention du DG de la CCMSA et du président du SNAD, un moment sera consacré à la présentation des participants qui le voudront bien (son nom, ses responsabilités éventuelles, son lieu de résidence..) pour que le côté convivial soit préservé.

4. Les projets pour 2022 :




Organiser une nouvelle rencontre régionale : La répartition géographique des adhérents montre que ceux-ci se trouvent sur 4 zones : le Sud-Est (comme à Lyon), l'Ouest (comme à Rennes), l'Île de France et le Sud-Ouest. Après discussion, il est convenu d'organiser la prochaine rencontre régionale sur la région Île de France, à Paris, en juin, en essayant d'intéresser des adhérents des départements proches et en couplant cette rencontre avec une réunion du conseil en « présentiel ». Une prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement pourrait être envisagée, dans la mesure où nos finances le permettent. Le principe d'une alternance entre Paris et les régions est posé.

Parallèlement à l'organisation par le conseil de l'ADIR-MSA de ces rencontres régionales à dimension institutionnelle et conviviale, l'ADIR-MSA pourrait encourager ses adhérents à organiser eux-mêmes, des rencontres conviviales localement ; la LETTRE de l'ADIR-MSA pourrait s'en faire l'écho.

Organiser une conférence par visio sur un thème d'intérêt général : le sujet reste à trouver, ainsi que l'intervenant.

Correspondant « santé » : Initiativ'Retraite propose à ses différentes associations des contrats de complémentaires santé et le rôle du « correspondant santé » de chaque association est d'être l'interlocuteur privilégié en matière de protection maladie complémentaire mais aussi de prévention, d'accès aux soins et de démocratie sanitaire. Ce correspondant peut adresser à INITIATIV'Retraite toutes questions relatives à ces domaines et être un relais d'information auprès des adhérents de l'Association. Pour l'ADIR-MSA, le conseil désigne Christian VIOLET et Michel PICARD comme correspondants santé.

Bienvenue aux nouveaux adhérents :

-  Michel CHAMBOST
-  Roland IMBO
-  Alain PELC

Le site internet de l'ADIR-MSA :

Notre site est hébergé par Initiativ'Retraite et chacun peut y trouver beaucoup d'informations utiles, telles que l'annuaire des membres de l'ADIR-MSA, les « LETTRES », les compte-rendus des conseils, etc. Pour se connecter, il suffit d'aller sur le site « initiativ-retraite.fr », de vous connecter à l'aide de votre identifiant (votre nom) et mot de passe (date de naissance jj/mm/aaaa si vous ne l'avez pas changé). Vous aurez aussi accès à toutes les informations d'Initiativ'retraite, alors, n'hésitez plus, allez-y !

La vie de la MSA

Nominations : Un certain nombre d'entre vous nous ont fait savoir qu'ils préféreraient avoir l'organigramme des caisses plutôt que les nominations au fil de l'eau... nous allons nous y atteler, en commençant par celui de la CCMSA, que nous mettrons sur le site internet.

Points d'actualité de la MSA :

La **convention d'objectifs et de gestion** (COG) : la date de signature n'est pas encore arrêtée, mais l'avis favorable du conseil central du 13 octobre dernier permet sa mise en œuvre, tandis que les dialogues de gestion entre la caisse centrale et les caisses de MSA conduiront aux contrats pluriannuels de gestion (CPG) au premier trimestre 2022.

Au titre de l'**actualité de la protection sociale**, à noter le dispositif de prise en charge de cotisations suite à la crise du gel, ainsi que la mise en place de la gouvernance prévue dans la feuille de route pour la prévention du mal-être des agriculteurs en difficulté .

Le **projet de loi de financement de la sécurité sociale** (PLFSS) définitivement voté à l'Assemblée nationale le 29 novembre comporte de nombreux articles intéressant la MSA, notamment la généralisation du recours à l'intermédiation financière des pensions alimentaires et l'automatisation de l'attribution de la complémentaire santé solidaire.

Notre environnement

Carte ADHERENT :

Avec cette lettre de l'ADIR de début d'année, vous recevez votre carte d'adhérent au réseau Initiativ' Retraite. Elle vous permet de bénéficier des conditions préférentielles négociées avec des partenaires nationaux ou locaux (ex : - 15% sur les bordeaux Château d'Agassac). Certains d'entre nous adhérents à une AROPA ou une autre association du réseau pourraient être destinataires d'une carte supplémentaire mais abondance de biens ne nuit pas !

Carte BUTTERFLY :

La Carte Butterfly qui compte plus de 2 millions de porteurs permet d'avoir accès à des tarifs privilégiés auprès de plus de 4000 partenaires : location de voitures et de résidences de vacances, voyages, musées, théâtres, enseignes de la distribution ...

Quelques exemples :

- Location de voiture : jusqu'à - 20 %
- Télépéage Bip&Go : - 40 %
- Hôtels : - 10 % sur une sélection de 1400 Logis de France
- Thalasso et SPA -10 % à - 40 % sur plus de 200 centres
- Salles de sport : réductions sur abonnements (ForestHill...)
- Location skis : -20 à -30 % et tarifs réduits sur les remontées mécaniques dans plus de 200 stations
- Réduction de 50 % sur la carte Golfy et - 25% sur les green-fees des 158 golfs du réseau

Notre adhésion à INITIATIV'retraite nous permet d'obtenir une carte Butterfly personnelle à un tarif de 3 euros en la commandant par l'intermédiaire de l'ADIR-MSA

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez aller sur le site www.initiativ-retraite.fr rubrique « des avantages et des services » ou directement sur le site www.club-butterfly.fr

SNADMSA

Du CA du SNAD qui s'est réuni le 20 octobre, on peut retenir les points suivants :

Convention d'Objectifs et de Gestion :

La COG telle qu'arbitrée par les pouvoirs publics a recueilli un avis favorable du CA de la CCMSA mais avec un vote tendu : 15 voix pour et 12 voix contre.

Des difficultés peuvent apparaître entre directions de caisses ; certaines considérant avoir réalisé davantage d'efforts sans que ceux-ci soient pris en compte dans les dotations...

Existent également des risques de tensions avec le gel des salaires, le moindre taux de remplacement et une annonce de doublement des moyens pour les élus.

Il est observé que pour le régime général, des fusions de CAF et CPAM sont envisagées.

Renouvellement du Conseil d'administration : deux nouveaux collègues intègrent le CA : Marie Bénédicte Blanc (DSIM à IMsa) et Céline Argenti, Provence Azur. Le bureau du CA est reconduit avec toutefois le départ de Franck Astier et l'intégration de Bénédicte Feuilleux (CCMSA). Edgard Cloerec reste Président du syndicat.

Informations diverses : 33 nouveaux agents de direction ont été nommés depuis 2020.

Représentativité du SNADMSA : depuis le dernier CA du SNAD, un arrêté est paru le 18 décembre 2021 désignant le SNADMSA (ainsi que la CFE-CGC) représentatif dans la convention collective des agents de direction de la MSA. La vie conventionnelle peut reprendre. C'est ainsi l'aboutissement favorable de nombreuses années d'action !